

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 novembre 2019



Le vendredi 29 novembre à 18h30, les adhérents de l'association Exhale se sont réunis en assemblée générale ordinaire à La Tour de Saint Roman de Codières chez M. et Mme Lautric, sur convocation écrite de Mme Hélène Angellier-Coussy envoyée par messagerie électronique le 8 novembre 2019.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée générale en entrant en séance.

Etaient présents :

- Mme Hélène ANGELLIER-COUSSY, 901 avenue du Pic Saint Loup - 34090 Montpellier
- M. Luc VILLARET, La Valette - 30440 St Roman de Codières
- Mme Geneviève DECISIER, Le Bruguier - 30440 St Roman de Codières
- Melle Margot ZECCHINATO, Le Bruguier - 30440 St Roman de Codières
- Mme Adrienne LAUTRIC, La Tour - 30440 St Roman de Codières
- M. Bernard LAUTRIC, La Tour - 30440 St Roman de Codières
- M. Pierre GAZIN, 16 rue du Paradis – 75010 Paris
- Mme Monik BARRAT, La Laure de Font Freige – 30170 Cros
- M. Frank MICHEL, 12 grand rue – 30610 Sauve
- M. Michel TASSET, Bourras – 30440 St Roman de Codières
- M. Raphaël Atthenont, Driolle - 30440 St Roman de Codières
- M. Frédéric PASCAL, La Figuière au Savel - 30440 St Roman de Codières
- Mme Béatrice LEFEBVRE, Montplaisir - 30440 St Roman de Codières

Etaient représentés :

- Mme Marie-Paule NOUNOU, 1 rue de Villefranche – 34090 Montpellier ; pouvoir donné à Mme Hélène Angellier-Coussy
- Mme Joëlle ANGELLIER, 28 allée Albert Préjean – 51430 Tinquieux ; pouvoir donné à Mme Hélène Angellier-Coussy
- Mme François ANGELLIER, 28 allée Albert Préjean – 51430 Tinquieux ; pouvoir donné à Mme Hélène Angellier-Coussy
- Mme Cathy AUDEMARD, 20 bis rue Ménard – 30000 Nîmes ; pouvoir donné à Mme Hélène Angellier-Coussy
- Mme Isa ODENHARDT, Le Castanier – 30440 St Roman de Codières ; pouvoir donné à Mme Adrienne LAUTRIC
- M. Charles COUSSY, 901 av. du Pic St-Loup – 34090 Montpellier ; pouvoir donné à M. Bernard LAUTRIC
- Mme Valérie GUILLARD, 14 allée Giorgio de Chirocco – 34090 Montpellier ; pouvoir donné à M. Bernard LAUTRIC
- Mme Françoise JUTTEAU, Le Village - 30440 St Martial ; pouvoir donné à M. Michel TASSET

Mme Hélène Angellier-Coussy, présidente de l'association Exhale, est nommée présidente de séance. M. Pierre Gazin est nommé secrétaire de séance. Après avoir remercié les personnes présentes, la présidente de séance rappelle l'ordre de jour :

1. Compte-rendu d'activités de l'année 2019 (bilan humain, moral et financier) et approbation des comptes 2019 d'Exhale
2. Renouvellement du bureau
3. Cotisations annuelles et appel aux nouvelles adhésions
4. Activités prévues pour l'année 2020

Ces différents points sont discutés chronologiquement.

1. Compte-rendu d'activités de l'année 2019 (bilan humain, moral et financier) et approbation des comptes 2019 d'Exhale

Le président de séance ouvre la discussion avec la présentation des activités de l'année 2019. La seule action de l'association Exhale en 2019 a été l'organisation du festival les Romanesques qui s'est déroulé les 24 et 25 août 2019 à St Roman de Codières.

Bilan moral

L'association Exhale est dans sa cinquième année d'existence. Son activité principale a été en 2019 la réalisation d'un festival à Saint-Roman de Codières les 24 et 25 août. Ce festival *Les Romanesques* a été un succès par sa programmation et par le public réuni, estimé à 1200 participants au total sur les deux jours. Soixante artistes se sont produits au cours de onze spectacles, auxquels il faut ajouter une balade botanique, des ateliers de cirque et de yoga. Soixante bénévoles ont permis l'accueil du public, la restauration de celui-ci et des artistes, le fonctionnement de deux scènes en plein air, d'une scène dans l'église ainsi que dans la grande salle du café de La Tour.

L'esprit convivial a été apprécié. L'activité d'immersion de jeunes a été concrète avec la réalisation d'interviews et d'une présentation vidéo. Les media régionaux ont rapporté l'événement. Le bouche à oreille a également bien fonctionné et participe largement à la connaissance et à l'appréciation de cet événement. Le bilan est ainsi très positif.

Bilan financier

Le budget total des Romanesques 2019 a été de **24790 €** (en comptant la valorisation du travail des bénévoles estimé à 500 heures de travail soit 5000 € et la mise à disposition de biens par la mairie de Saint Roman de Codières estimée à 2827 €). Un déficit de 400.33 € a été enregistré et est absorbé par les ressources propres de l'association. Le détail des dépenses et des recettes liées à l'organisation des Romanesques a été présenté et reste consultable sur demande à Mme Angellier-Coussy. Etant donné l'augmentation du budget global par rapport aux éditions précédentes, ce bilan est tout à fait satisfaisant. Nous avons en effet, pour la première fois, pu rémunérer le personnel technique professionnel (technicien son et régisseur général). Ce bilan financier montre que l'association Exhale continue à progresser.

L'état des comptes de l'association Exhale au 30 novembre 2019 est ensuite présenté, en détaillant les dépenses et les recettes. Elle dispose d'un solde de 6054.98 € au 29 novembre 2019.

Le quitus moral est voté à l'unanimité des participants à l'assemblée générale.

Le quitus financier est voté à l'unanimité des participants à l'assemblée générale.

2. Election et renouvellement du bureau

Lucie Rouau, vice-présidente de l'association et Philippe Pibarot, secrétaire-adjoint, laissent à leur demande leurs fonctions. Le bureau est ainsi constitué de :

- Présidente : Mme Hélène ANGELLIER-COUSSY ,901 avenue du Pic Saint-Loup – 34090 Montpellier
- Vice-président : M. Luc VILLARET, La Valette - 30440 Saint Roman de Codières
- Trésorière : Mme Françoise JUTTEAU, Le Village – 30440 Saint Martial
- Secrétaire : Mme Adrienne LAUTRIC, La Tour – 30440 Saint Roman de Codières

Le bureau est élu à l'unanimité par l'assemblée générale.

3. Cotisations annuelles et droits d'entrée et appel aux nouvelles adhésions

Les membres de l'association sont invités à renouveler leur adhésion et leur cotisation annuelle est maintenue à 10 €. **Cette décision est prise à l'unanimité par l'assemblée générale.** Le total de membres au 29 novembre 2019 est de 29 adhérents.

4. Activités prévues pour l'année 2020

L'association Exhale décide d'organiser la 5^{ème} édition du festival *Les Romanesques* à Saint-Roman-de-Codières les 22 et 23 août 2020.

Le cadre général de l'organisation et de la grille des spectacles sont reproduits, avec le projet d'augmenter le nombre de spectacles, en particulier le samedi après-midi. Le thème retenu, servant de fil conducteur au festival, notamment pour les ateliers, sera la voix. Voix parlée, chantée, murmurée, parfois tue, la voix qui relie et sépare les humains.

Les contraintes sont le coût, la disponibilité des artistes sollicités et l'organisation pratique des spectacles sur plusieurs lieux avec des besoins de lumières et de sons très divers. Le choix de la programmation doit prendre en compte ces contraintes.

Une meilleure rémunération des artistes et des prestataires professionnels de service sera tentée.

Hélène Angellier-Coussy présente en détails le projet des Romanesques 2020 (format, éléments de programmation, communication et moyens financiers). Une demande de subvention a été faite auprès du département du Gard. Des demandes de subvention seront également faites auprès de la mairie de Saint-Roman-de-Codières et du dispositif PLAJH de la communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises.

Le festival commencera en début d'après-midi du samedi en continuité avec le marché installé sur la place du village, et se clôturera le dimanche en début de soirée. La buvette du festival aura lieu dès le début du marché. Parmi les projets de programmation évoqués au cours de l'assemblée, sont déjà retenus : la venue d'une fanfare pour donner un concert à la fin du marché et animer des déambulations entre les différents spectacles; un concert d'ouverture pour un large public ; Didon et Enée de Purcell à l'Eglise avec l'ensemble Arianna et sous la direction de Marie-Paule Nounou ; un spectacle de cirque et/ou un spectacle de musique contemporaine alliant danse et percussions ; le tirage d'une tombola ; un bal du samedi soir ; un concert au lever du soleil ; un atelier de yoga ; une balade botanique ; une scène ouverte et programmée ; des concerts/spectacles au café de la Tour ; Un deuxième concert à l'Eglise ; un concert de clôture autour de la musique du monde ; des ateliers autour de la voix. Les détails de la programmation et de la logistique seront précisés dans les semaines à venir par l'équipe de pilotage des Romanesques.

Un concours pour la réalisation de l’affiche de la 5^{ème} édition des Romanesques sera lancé le 5 décembre 2019, avec un retour des propositions le 30 janvier 2020. Un prix de 250 € sera attribué à la création gagnante, sous réserve de fournir tous les éléments permettant la reproduction de l’affiche et une trame graphique pour la réalisation du flyer.

L’association Exhale n’exclut pas la possibilité d’organiser ou de participer à l’organisation d’autres évènements culturels ponctuels, de moindre ampleur que les Romanesques et pas forcément à Saint Roman de Codières.

L’assemblée générale approuve à l’unanimité les projets d’activité de l’association Exhale pour l’année 2020.

Il a été dressé un procès-verbal de l’assemblée générale, signé par la présidente et la secrétaire de séance. La séance est clôturée à 20h30.

Présidente de séance

Secrétaire de séance

Mme Hélène Angellier-Coussy

M. Pierre Gazin